

dossier 2021



A l'attention des écoles et moniteurs de kite,

Bonjour à tous,

Hôtel d'Entreprises "Pierre Blanche" - Allée des Lilas
Parc Plaine de l'Ain - 01150 ST VULBAS
Adresse postale : BP 70008 - 01155 ST VULBAS CEDEX
Tel + 33 4 27 46 54 00 - Fax +33 4 74 46 09 14

C'est avec plaisir que nous pouvons vous annoncer qu'en 2020, nous comptons plus de 75 écoles de kitesurf AFKite après 11 années d'existence. Cela représente aussi plus de 121 moniteurs qui ont contracté leur RC pro via AFKite. Nous tenons déjà à remercier tous ces moniteurs et ces écoles de leur confiance pour 2020 ! Et nous espérons que les autres nous rejoindront.

Nous garderons un souvenir incroyable d'échanges et de partages de notre rassemblement dans le Sahara Occidentale en 2019 !!!

Grâce à notre regroupement, nous avons pu cette année mettre à profit nos moyens pour produire et accompagner à la fois nos écoles et nos stagiaires. Avec le soutien du GMK, la centrale d'achat s'est étoffée avec toujours plus de produits au catalogue proposant un équipement adapté.

Avec un pack moniteur spécifique ! Combi, leather man, aquapack... pour ce qui est de la centrale nous retrouvons : *casques, gilets, combinaisons haut de gamme, harnais, radios, porte-radios, aquapacs, sacs de sable, sacs d'aile, kits de réparation, combi étanche...drapeaux, stickers et flammes personnalisées au nom de votre école.* Notre Kite PASS reste un outil fortement apprécié pour tous nos stagiaires qui continuent à travers le monde et reste toujours reconnu IKO. Vous avez également à disposition pour vos événements le prêt d'une tente spider de 8 mètres de diamètre et 4,5 mètres de haut avec des flammes école et zone de kite.

Notre courtier et gestionnaire AIR Courtage nous a accompagné et soutenu en faisant preuve de professionnalisme et en répondant à toutes nos interrogations sur notre contrat. En 2020 Air Courtage a préféré nous faire changer d'assurance et passer chez AXA pour des raisons de Brexit 2019. La prise en ligne d'adhésions monte encore en 2020. Ainsi plus de 90 % des écoles utilisent désormais cette solution économique. Preuve que ce moyen de souscription nous fait gagner du temps à tous.

Nous Gardons pour 2021 la couverture pour les engins tractés et pour l'enseignement de la wing !

De plus les écoles AFKite pourront assurer des moniteurs de voile BPJEPS pour l'enseignement de la Wing, SUP et planche à voile.

L'AFKite est indépendante et gérée par des moniteurs professionnels de kite. Elle reste à l'écoute des écoles et moniteurs. Elle informe directement les professionnels par des news régulières, sur les actions mises en place et communique des bilans financiers clairs en fin de saison pour savoir exactement comment ont été utilisées les cotisations de tous les adhérents.

Les écoles adhérentes devront bien entendu signer une charte de qualité et s'engager auprès de l'AFKite à la respecter consciencieusement (voir dossier ci-joint). Les moniteurs de l'équipe de l'AFKite vous souhaitent une bonne lecture de ces documents et seront heureux de vous compter parmi eux en 2021.

Grâce à l'engagement de tous, notre mouvement grandit et nous assure ainsi outre la pérennité, une autonomie salutaire et la garantie d'une performance toujours croissante.

L'équipe AFKite

L'adhésion AFKite/Assurance Facile et compétitif !

Les moniteurs de l'AFKite doivent être obligatoirement membres du GMK. Le montant de l'adhésion AFKite est de 27€ pour les moniteurs et les pratiquants, de 19€ pour les élèves et les moins de 18 ans. En option facultative, il vous est possible de participer au développement des sites de pratique pour 2€.

Dans le cas où le bulletin ne comporte qu'une cotisation sans assurance, il doit alors être renvoyé directement à l'AFKite.

L'AFKite propose une responsabilité civile et une cotisation valable de Date à Date !

Une vraie IJ (indemnité journalière) pour les moniteurs et membres (TNS) en cas d'accident. Après des tarifs qui restent stables pour les RC (de base 25 € pour un élève et 35 € pour un pratiquant)

Un système de prise en ligne « responsive » et les prises en ligne resteront facilitées via les smart phone ou tablette. Ce qui a permis de nous faire gagner du temps dans notre accueil stagiaire. (Nous continuerons à insister pour stimuler les prises en ligne beaucoup moins coûteuses en frais de gestion)

RC PRO : à 80€ est une Responsabilité civile professionnelle obligatoire pour les moniteurs qui intègrent également une RC pour leur pratique personnelle, avec des niveaux de couverture vraiment adaptés aux professionnels de l'enseignement kite dans une structure AFKite. **Un moniteur qui travaille dans une autre structure doit au préalable en faire la demande à l'AFKite en précisant la période et le nom de la structure, par retour positif la RC pro sera valable pendant cette période déclarée.** La RC PRO conserve la Protection juridique professionnelle (PJP), couvre le S.U.P., le biplace le kiteboat sont d'ores et déjà intégrés. Également pour les engins tractés, wingfoil. (pour les BPJEPS Voile au sein de la structure AFKITE : le wing, le SUP et la planche à voile)

RAPPEL : RC Structure : C'est une première, grâce à nos efforts de mutualisation l'AFKite a pu souscrire et faire bénéficier tous ses membres une RC structure et *dirigeant** qui couvre l'ensemble des structures et des dirigeants AFKite et membre du GMK.

Assurance responsabilité civile, pénale et financière des chefs, dirigeants d'entreprises, ou des responsables d'associations.

RC Pratiquant : à 8€ est une RC qui couvre le kitesurfeur dans sa pratique personnelle. (Nous demandons à tous les moniteurs de ne proposer cette RC qu'aux élèves jugés suffisamment qualifiés pour évoluer seuls en kite).

RC Elève : à 6€ est une RC qui couvre l'élève lorsqu'il est en cours et qu'il commet une faute, comme une mauvaise appréciation ou une erreur de consigne ou si leur responsabilité est engagée dans l'actions. Elle permet à tous d'avoir la tête tranquille en cas de sinistre et la mutualisation n'en est que meilleur pour l'intérêt commun.

Des options pour une meilleure couverture (Toutes ces options peuvent également être contractées par vos élèves et **L'Individuelle Accident (IA) de base est vivement conseillée**)

L'IA : Passe de 30€ à 23€ : avec 6 niveaux d'options différentes L'Individuelle Accident est là pour vous couvrir en cas d'accident, d'invalidité ou de décès, avec entre autre des couvertures comme des IJ (indemnité journalière) de 35€ pour les TNS. Voir les différentes formules proposées.

L'option IJ + : à 85€ ou 170€ nous proposons également une IJ supplémentaire de 25€ ou 50€ pour une cotisation de 85€ ou 170€ ce qui fera au total 60€ ou 85€/jours (15 jours de carence sur 300j maxi) Toutes les IJ sont valables seulement pour la France sous conditions au préalable acceptées par l'AFKite suivant le contrat.

L'AR : à 4 € : L'Assistance Rapatriement spécifique couvre en cas d'atteinte corporelle grave, frais de recherche et secours mer ou montagne, rapatriement médical vers un centre hospitalier hospitalisation à l'étranger, ou rapatriement du corps ou des cendres du lieu du décès jusqu'au lieu d'inhumation en France et à l'étranger. Cette année l'option est intégrée à la cotisation mais déductible. Dans un souci de préserver nos services et notre sinistralité, nous vous engageons à insister pour ne pas la déduire ni la faire déduire à vos pratiquants. Le prix n'as pas évolué, mais la couverture est bien plus intéressante qu'avant. Grâce à notre solidarité le rapport qualité/prix est encore meilleur.

En résumé La RC minimum et l'adhésion à l'AFKite représente pour :

Un moniteur 107 €

Un élève 25 €

Un pratiquant mineur 27 €

Un pratiquant adulte autonome 35 €

+ 2 € pour les sites de pratiques, option

Une journée élève unique non reconductible à 8 € exclusivement sur internet.

OBLIGATION : La loi nous oblige à proposer et engager nos pratiquants à souscrire une IA.

C'est même au vu des stats. accident de ces 11 dernières années une option primordiale dans le contexte de nos activités. Nous vous encourageons donc à insister auprès des pratiquants pour qu'ils y souscrivent. 17% des adhérents seulement en ont souscrite une en 2021. C'est vraiment très peu et cela fragilise la pérennité de nos offres en IA+IJ si un membre devait en avoir besoin. N'oubliez pas que nous, moniteurs seront les premiers sanctionnés si nous n'engageons pas une mutualisation des risques avec nos pratiquants.

Pour une couverture annuelle de Date à Date avec certificat médical* pour les plus de 59 ans ! (valable 2 ans)*

Fiche signalétique de l'école



Nom de l'école : _____

Statut Juridique école/ shop: _____ / _____

Pour shop N° registre commerce : _____

Ecole de Kitesurf

Responsable de l'école : Nom _____ / Prénom _____

Taille : S M L XL (à entourer) Numéro carte Pro: _____ en cours

SI VOS RENSEIGNEMENTS SONT IDEM A L'ANNEE PRECEDENTE

Adresse postale : _____ code postal : _____ Ville : _____

Tel port / fixe : _____ / _____

Portable _____ operateur : _____

Site internet : _____ Mail : _____

Moniteurs BPJEPS, DEJEPS, ou élèves moniteurs :

Nom/Prénom : _____ / _____ GMK Tuteur Elève M

Tel : _____ / Mail : _____ Taille : S M L XL pointure

Nom/Prénom : _____ / _____ GMK Tuteur Elève M

Tel : _____ / Mail : _____ Taille : S M L XL pointure

Nom/Prénom : _____ / _____ GMK Tuteur Elève M

Tel : _____ / Mail : _____ Taille : S M L XL pointure

Nom/Prénom : _____ / _____ GMK Tuteur Elève M

Tel : _____ / Mail _____ Taille : S M L XL pointure

Info école : **Pour publication** Tel : _____

Mail ou site internet : _____

Fournir votre logo par mail (AI de préférence, au pire JPG (HD), PNG, PSD) sur contact@afkite.fr

Nb de moniteurs : _____

- | | | | | | |
|------------------|--------------------------|---------------------------|--------------------------|-------------------------|--------------------------|
| Bateau | <input type="checkbox"/> | Power kite | <input type="checkbox"/> | autres particularités : | |
| Ecole itinérante | <input type="checkbox"/> | Douche | <input type="checkbox"/> | Wing | <input type="checkbox"/> |
| Local d'accueil | <input type="checkbox"/> | Foil | <input type="checkbox"/> | Boué tracté | <input type="checkbox"/> |
| Radio | <input type="checkbox"/> | Catakite | <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> |
| Eau peu profonde | <input type="checkbox"/> | 2 élèves max par moniteur | <input type="checkbox"/> | | |
| Eau profonde | <input type="checkbox"/> | Snowkite | <input type="checkbox"/> | | |
| SHOP | <input type="checkbox"/> | English spoken | <input type="checkbox"/> | | |

Charte qualité AFKite 2021



Ecole de Kitesurf

L'Ecole de Kite membre de l'AFKite s'engage à :

Avoir une équipe pédagogique qualifiée.

mettre à jour leur équipe pédagogique auprès de l'AFKite (sinon la RC pro est caduc: moniteur ne travaillant plus dans la structure)

Informé l'AFKite si l'école enseigne temporairement à l'étranger et obtenir un retour positif (date et lieu).

Avoir fait toutes les démarches administratives liées à l'activité (dans le pays concerné):

Déclaration en mairie, Carte professionnelle à jour, affichage réglementaire.

Mettre en œuvre les moyens de sécurité et d'intervention adaptés aux sites écoles utilisés.

Proposer un site et du matériel école adaptés.

Avoir un lien internet sur son site pour la prise d'adhésion en ligne avant le début du stage et ou faire remplir un bulletin d'adhésion AFKITE à ses stagiaires (assurance spécifique kitesurf)

Proposer une RC et une IA à ses stagiaires, leur en expliquer le bienfondé. (la loi fait obligation) leur signaler qu'il existe des niveaux de couverture meilleurs et adaptables à leur situation.

Accepter un retour qualité effectué auprès de ses stagiaires par un questionnaire (Enquête effectuée par l'AFKite, en suivant les règles de déontologie et des lois d'accès aux informations personnelles en vigueur)

SANCTIONS SI NON RESPECT DE LA CHARTE :

CLAUSE RESOLUTOIRE : La présente convention sera rompue de plein droit sans qu'aucune indemnité ne puisse être réclamée par l'école ainsi que les assurances contractées par l'AFKite dans les cas suivants: Non-respect et inexécution d'une des conditions susmentionnées ou de l'une d'entre elles quinze jours après sommation d'exécuter demeurée infructueuse. La présente convention sera résiliée de plein droit sans aucune autre formalité. La structure sera radiée des listes et perdra tous les avantages attachés à l'image à la communication de l'AFKite et au contrat d'assurance de l'AFKite. Interdiction sera alors faite de citer et d'utiliser les logos AFKite. La structure devra passer à ses frais l'information du texte de radiation émis par l'AFKite dans les médias spécialisés. Au moins 1 support type magazine.

Toute modification de la composition des structures écoles (sites, enseignements, équipes pédagogiques, modes de fonctionnement) doit être systématiquement déclarée au préalable au bureau de l'AFKITE sous peine de déchéance de garantie. Suite à la demande, l'AFKITE a 30 jours pour répondre favorablement ou non. La garantie n'est acquise qu'après agrément de l'AFKITE et vérification par ces derniers de la validité de son adhésion au GMK.

Demande d'adhésion de ma structure école à l'AFKite 2021

Je soussigné (e) _____

Responsable de l'école _____

Demande l'adhésion de ma structure à l'AFKite. Je m'engage à suivre la charte de qualité AFKite 2020 et à informer l'AFKite de toute modification pouvant survenir dans ma structure. Je déclare également que tous les moniteurs de mon école sont à jour de leur cotisation au GMK pour 2021.

Date et Signature :

Dossier à renvoyer à l'AFKite 10 rue de la bouvine 34160 St Drézéry

En partenariat avec :

